



Décision de radiodiffusion CRTC 2024-79

Version PDF

Ottawa, le 10 avril 2024

Bell Média inc.
Edmonton (Alberta)

Demande 2024-0096-9, reçue le 6 mars 2024

CFRN Edmonton – Révocation de licence

1. Bell Média inc. a demandé la révocation immédiate de la licence de radiodiffusion qu'elle détient relativement à l'entreprise de programmation de radio commerciale de langue anglaise CFRN Edmonton (Alberta), renouvelée pour la dernière fois dans *Diverses stations de radio commerciale – Renouvellement de licences*, Décision de radiodiffusion CRTC 2020-407, 22 décembre 2020.
2. Compte tenu de la demande du titulaire et conformément à l'alinéa 9(1)f) de la *Loi sur la radiodiffusion*, le Conseil **révoque** la licence de radiodiffusion attribuée à Bell Média inc. pour l'entreprise susmentionnée.

Secrétaire général